

10 DEC 2024

La Rectrice de la région académique Normandie,
Rectrice de l'académie de Normandie,
Chancelière des Universités.

Vu l'arrêté du 7 décembre 2022 paru au JORF du 8 décembre 2022 fixant le calendrier scolaire des années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026,
Vu le code de l'Éducation et notamment ses articles D521-6 et D521-7,
Vu la consultation des assemblées locales,
Vu l'avis du comité social d'administration spécial en date du 4 novembre 2024,

ARRÊTE

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

ARTICLE 1 : La rentrée scolaire 2025-2026 pour la collectivité territoriale de Saint-Pierre et Miquelon est fixée comme suit :

- Rentrée des enseignants le **lundi 1^{er} septembre 2025**.
- Rentrée des élèves le **mardi 2 septembre 2025**.

** Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.*

ARTICLE 2 : Les périodes d'interruption des classes au cours de l'année scolaire 2025-2026 sont fixées comme suit :

VACANCES DE TOUSSAINT :

du **mardi 21 octobre 2025** au soir au **lundi 3 novembre 2025** au matin

VACANCES DE NOËL :

du **vendredi 19 décembre 2025** au soir au **lundi 5 janvier 2026** au matin

VACANCES D'HIVER :

du **vendredi 13 février 2026** au soir au **lundi 2 mars 2026** au matin

VACANCES DE PRINTEMPS :

du **vendredi 10 avril 2026** au soir au **lundi 27 avril 2026** au matin

PONT DE L'ASCENSION :

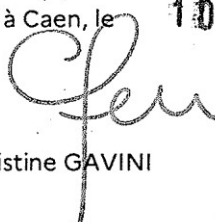
les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026. Les élèves seront donc en congés du mercredi 13 mai 2026 au soir au lundi 18 mai 2026 au matin

VACANCES D'ÉTÉ :

le **jeudi 2 juillet 2026** au soir

** Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.*

Fait à Caen, le

10


Christine GAVINI